



UNITED  
NATIONS

EP

UNEP/MED WG.546/5



UNITED NATIONS  
ENVIRONMENT PROGRAMME  
MEDITERRANEAN ACTION PLAN

10 février 2023  
Français  
Original : Anglais

9<sup>ème</sup> réunion des correspondants nationaux du Programme d'action stratégique pour la conservation de la diversité biologique en région méditerranéenne (SAPBIO)

Barcelone (Espagne), 24 février 2023

**Point 4 de l'ordre du jour : Présentation du projet de Stratégie de mobilisation des ressources pour la mise en œuvre du Post-2020 SAPBIO, y compris la Stratégie régionale pour les aires marines et côtières protégées (AMCP) et les autres mesures de conservation efficaces par zone (AMCE) en Méditerranée pour l'après-2020**

**Concept de Projet 2 : Rétablissement des habitats marins et côtiers essentiels en Méditerranée**



Note:

The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of Specially Protected Areas Regional Activity Centre (SPA/RAC) and United Nations Environment Programme concerning the legal status of any State, Territory, city or area, or of its authorities, or concerning the delimitation of their frontiers or boundaries

© 2023 United Nations Environment Programme / Mediterranean Action Plan (UNEP/MAP)  
Specially Protected Areas Regional Activity Centre (SPA/RAC)  
Boulevard du Leader Yasser Arafat  
B.P. 337 - 1080 Tunis Cedex - Tunisia  
E-mail: [car-asp@spa-rac.org](mailto:car-asp@spa-rac.org)



**Concept de Projet 2 :  
Rétablissement des habitats marins et côtiers essentiels en Méditerranée**



## **Concept de Projet 2 : Rétablissement des habitats marins et côtiers essentiels en Méditerranée**

### **LES ENJEUX**

La mer Méditerranée est victime de décennies de mauvaise exploitation malgré les efforts déployés pour une gestion efficace. La forte pression exercée par la pêche intensive, le trafic maritime, les activités terrestres ...

### **COUVERTURE GÉOGRAPHIQUE DU PROJET**

Le projet se concentrera sur les pays méditerranéens ayant une couverture AMCP particulièrement faible, tels que les pays du sud et de l'est de la Méditerranée. Il sera mis en œuvre dans les pays suivants : (à développer en consultation avec les correspondants nationaux)

### **MODULES DE TRAVAIL**

#### **Module de travail 1 : Améliorer les connaissances**

##### **Activité 1.1 Cartographie des principaux habitats marins et inventaire des zones aux écosystèmes dégradés**

###### **Fondement**

Data availability regarding the distribution of the key Mediterranean habitats is insufficient and very patchy. Indeed, national and regional reports have noticed that the information about the distribution, extent and status is very incomplete in many countries and missing in big parts of the southern and eastern basins.

Such information is of crucial importance for the elaboration and implementation of conservation measures, the spatial planning of human activities in the marine environment and for the Environmental Impact Assessment of projected industrial, touristic, infrastructure and other installations in the coastal and marine zones.

###### **Description de l'activité**

This activity will be mainly dedicated to elaborate detailed maps of (i) key Mediterranean marine habitats focusing on seagrass meadows, coralligenous assemblages and deep-sea habitats, with the view of providing decision makers with habitat distribution maps to take into account when adopting conservation measures, elaborating maritime spatial plans and other plans of relevance for the marine and coastal environments and (ii) degraded ecosystems with the view of developing and implementing national restoration strategies of marine ecosystems.

Dans le cadre de cette activité, les actions suivantes seront mises en œuvre :

Action	Résultats escomptés	Partenaires proposés (Non limité à/tbc)
Action 1.1.1 Acquisition d'une cartographie détaillée des habitats méditerranéens clés	Cartes montrant la distribution, l'étendue et l'état des habitats clés disponibles pour la prise de décision en relation avec les programmes de	SPA/RAC, Plan Bleu, CGPM, IUCN-Med, ETC-UMA

dans les zones prioritaires identifiées	conservation, la réglementation des utilisations de la mer (ancrage, pêche, pipelines, etc.), la planification de l'espace maritime, etc.	
Action 1.1.2 Identification et cartographie des écosystèmes dégradés et évaluation de leur potentiel de restauration	Amélioration de la connaissance de la localisation, de l'étendue et de l'état de dégradation des principaux écosystèmes marins méditerranéens en tant qu'information de base pour l'élaboration de stratégies nationales de restauration des écosystèmes marins.	

Calendrier de mise en œuvre

Année 1	Année 2	Année 3

**Activité 1.2 Systèmes de prévision et d'alerte pour les vagues de chaleur marine (VCM)**

Fondement

Dans sa note de synthèse d'octobre 2021 sur les vagues de chaleur marines, l'UICN souligne que "du fait de l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre, la fréquence des périodes prolongées de réchauffement extrême des mers et des océans a augmenté de 50% au cours des 10 dernières années et s'aggrave". Les VCM sont des périodes discrètes d'augmentation inhabituelle de la température de l'eau de mer qui se produisent dans les eaux de surface ou les eaux profondes. Il a été démontré qu'elles provoquent des dommages et une diminution du recrutement de certaines espèces et qu'elles tuent ou réduisent la productivité d'espèces économiquement importantes.

En Méditerranée, des impacts sévères sur les espèces marines sessiles ont été attribués à la persistance anormale des événements de VCM. Pour mieux comprendre la relation entre les VCM et les impacts observés, une surveillance continue coordonnée de la température de l'eau de mer est nécessaire à travers un réseau de points d'observation assurant une large couverture des habitats sensibles aux VCM.

Description de l'activité

Dans le cadre de cette activité, un réseau de points d'observation sera sélectionné et équipé d'enregistreurs de température de l'eau de mer sur le site d'assemblages et d'habitats sensibles aux VCM afin d'assurer un suivi continu de la variation de la température de l'eau de mer. Un protocole de suivi standard sera utilisé par les équipes nationales participant à cette activité du projet. Les données collectées seront mises à disposition sur une plateforme dédiée et régulièrement compilées pour servir de système d'alerte précoce sur l'occurrence des VCM et leurs impacts possibles. Les enregistreurs de données installés seront régulièrement visités en plongée sous-marine pour récupérer les données enregistrées et assurer les opérations de maintenance nécessaires.

Dans le cadre de cette activité, les actions suivantes seront mises en œuvre :



Action	Résultats escomptés	Partenaires proposés (Non limité à/tbc)
Action 1.2.1 Mise en place d'un réseau méditerranéen de surveillance de la température de l'eau de mer dans les habitats sensibles aux VCM	Meilleure connaissance de l'impact des VCM sur les habitats et les espèces	SPA/RAC
Action 1.2.2 Élaboration d'un protocole standard pour collecter les données et les partager via une plateforme dédiée.	Disponibilité de longues séries de données permettant de détecter des tendances  Disponibilité de données en temps utile pour servir de système d'alerte précoce	SPA/RAC, ETC-UMA

Calendrier de mise en œuvre

Année 1	Année 2	Année 3

**Module de travail 2 : Restauration**

**Activité 2.1 Actions pilotes pour la restauration des écosystèmes**

Fondement

Pour atteindre l'objectif 2 du Cadre mondial pour la biodiversité, il faut veiller à ce que "d'ici à 2030, au moins 30 % des zones d'écosystèmes terrestres, d'eaux intérieures, côtiers et marins dégradés fassent l'objet d'une restauration effective, afin de renforcer la biodiversité et les fonctions et services écosystémiques, l'intégrité écologique et la connectivité". Pour la Méditerranée, les parties contractantes à la convention de Barcelone ont convenu, par le biais du SAPBIO post-2020, de dresser d'ici 2027 l'inventaire complet des écosystèmes présentant la plus grande importance écologique et/ou le plus fort potentiel de régénération et d'achever d'ici 2023 la restauration de la plupart des écosystèmes sélectionnés. Cependant, pour créer une dynamique de restauration des écosystèmes aux niveaux national et régional, il faut mobiliser des ressources, renforcer les capacités, coopérer, s'entraider et transférer des technologies entre les pays de la région. Pour créer une telle dynamique, il est nécessaire d'encourager la volonté politique par le biais d'actions de plaidoyer et de démonstration montrant la faisabilité de la restauration et les avantages qui peuvent être générés non seulement en termes d'inversion de la perte de biodiversité mais aussi de rétablissement des services écosystémiques.

Description de l'activité

Cette activité consistera en une série d'actions pilotes dans des sites sélectionnés identifiés dans le cadre de l'Action 1.1.2 de ce projet (Identification et cartographie des écosystèmes dégradés et évaluation de leur potentiel de restauration). Pour chaque action pilote, une étude de faisabilité sera entreprise pour définir l'approche de restauration la plus appropriée pour le site et pour évaluer l'impact négatif possible qui pourrait être généré par l'intervention.

Dans le cadre de cette activité, les actions suivantes seront mises en œuvre :

Action	Résultats escomptés	Partenaires proposés (Non limité à/tbc)
Action 2.1.1 Actions pilotes pour restaurer les écosystèmes dans des sites choisis	Démonstration aux décideurs de la faisabilité et des avantages de la restauration des écosystèmes afin d'encourager la volonté politique de restaurer les écosystèmes marins dégradés.	SPA/RAC, Plan Bleu, CGPM, IUCN-Med, MedPAN, OCEANA, ETC-UMA
Action 2.1.2 Mise au point de formations et de lignes directrices régionales pour la restauration des écosystèmes	Renforcement de la capacité des pays méditerranéens à restaurer les écosystèmes marins.	

Calendrier de mise en œuvre

Année 1		Année 2		Année 3	

### Module de travail 3 : Coordination et gestion du projet

La mise en œuvre du projet sera coordonnée par le CAR/ASP en collaboration avec les partenaires du projet et sous la direction d'un comité de pilotage composé de représentants des pays participants et des partenaires du projet.

Les règles de procédures du Comité de pilotage seront définies en étroite consultation avec le(s) partenaire(s) financier(s).

Un coordinateur de projet à temps plein et un assistant administratif seront nommés pour la durée du projet.

En plus des rapports réguliers au(x) partenaire(s) financier(s), des rapports sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre du projet seront soumis par le CAR/ASP aux points focaux de l'ASP. Les autres partenaires pourront également rendre compte à leurs organes directeurs respectifs.

Une évaluation à mi-parcours et une évaluation finale du projet seront entreprises en tenant compte des indicateurs de résultats à convenir dans le cadre logique du projet.

### PARTENAIRES DU PROJET

Une brève présentation sera donnée ici pour chacun des partenaires du projet (à fournir par les partenaires).

## CALENDRIER DU PROJET

		Année 1	Année 2	Année 3
<b><u>Module de travail 1 : Amélioration des connaissances</u></b>	<b><u>Activité 1.1 Cartographie des habitats marins clés et inventaire des zones à écosystèmes dégradés</u></b>			
	<b><u>Systemes de prédiction et d'alerte pour les vagues de chaleur marines (VCM)</u></b>			
<b><u>Module de travail 2 : Restauration</u></b>	<b><u>Actions pilotes pour la restauration des écosystèmes</u></b>			

## ESTIMATIONS DES COÛTS DU PROJET

	Financement escompté du ou des bailleurs de fonds	Co- financement Prévu	Coût total estimé (US\$)
Activité 1.1 Cartographie des principaux habitats marins et inventaire des zones présentant des écosystèmes dégradés	800 000		
Activité 1.2 Systèmes de prédiction et d'alerte pour les vagues de chaleur marines (VCM)	200 000		
Activité 2.1 Actions pilotes pour la restauration des écosystèmes	600 000		
<u>Coordination du projet</u>	300 000		
<b>Total</b>	1 900 000		